

La France a fait obstacle à la reconnaissance du génocide. Des dirigeants français ont tenté d'accréditer la thèse du « double génocide »

Dossiers noirs, 4 novembre 1996

Au Rwanda, la qualification de génocide est incontournable, et même ceux qui voulaient l'éviter (29) sont aujourd'hui obligés de s'incliner devant les faits. Pour les journalistes, les juristes, les représentants d'ONG ou d'associations civiques qui s'étaient rendus sur place, la cause était entendue avant la fin avril. Mais les Etats redoutent le caractère juridiquement décisif de ce terme, qui leur impose l'intransigeance et les contraint à réagir : s'il y a génocide, la respectabilité politique et la convention de Genève obligent en effet à se mobiliser pour l'arrêter, puis pour appréhender et juger les coupables.

Fin avril, le représentant de la France s'opposait à ce que le Conseil de Sécurité qualifie de "génocide" les massacres perpétrés contre les Tutsis du Rwanda. Il fallut attendre six semaines après leur déclenchement pour que, le 18 mai, le ministre des Affaires étrangères Alain Juppé emploie ce mot devant l'Assemblée Nationale. Mais alors la machine de mort avait fait l'essentiel de son travail : la France reconnaissait la gravité des faits lorsqu'il n'y avait presque plus rien à faire.

Qui a demandé au représentant

français à l'ONU de combattre le diagnostic de l'abomination - dont la presse avait, depuis déjà plusieurs jours, étalé l'horreur? Se targuant, à raison, de son influence au Conseil de Sécurité, la France ne pouvait pas ne pas savoir que cette obstruction empêchait une réaction rapide de la communauté internationale... En attendant Turquoise?

A part Alain Juppé, les autres dirigeants français ont été particulièrement avares du mot génocide - et d'indignation à son sujet. Combien de fois François Mitterrand, Edouard Balladur, Charles Pasqua ou Michel Rousin ont-ils employé officiellement ce terme? Il faut dire que l'exode au Zaïre et la "crise humanitaire" avaient fort opportunément tourné la page.

Dès le début, le Hutu power avait avancé la thèse des massacres préventifs : ils auraient été déclenchés pour anticiper le génocide programmé par le FPR et ses complices. Cette thèse manquait d'assise factuelle et d'effet de sympathie. Elle n'en fut pas moins relayée, pendant plus d'un mois, par tous les tenants de l'« *inexpiable conflit interethnique* ». L'évidente dimension politique des antagonismes rwandais (où l'on a "ethnalisé" des clivages so-

ciaux, et commencé, le 7 avril, par un massacre sauvage des opposants hutus) dévalorisa cependant cette explication “rassurante” (30).

Mais les nombreux amis, Français et étrangers, du régime Habyarimana, trouvèrent dans sa défaite l’occasion de le réhabiliter. Ils tentèrent de recycler la thèse du “génocide prophylactique” en celle du “double génocide”. En algèbre, $1 = 1$ se réduit à $0 = 0$. En politique, le “double génocide” permet de disqualifier en même temps tous les acteurs du drame rwandais, donc d’effacer l’indignité du soutien continu à l’un des camps - auteur du seul génocide reconnu jusqu’alors (31).

Cette algèbre miraculeuse a été testée lors de l’opération Turquoise. Selon le satisfecit officiel, elle aurait « évité un deuxième génocide » (sous-entendu : de Hutus) (32). Maintenant que les Français sont partis, plus rien ne s’opposerait vraiment à un déchaînement mimétique des Tutsis.

Dans la version écrite de son discours du 8 novembre 1994 au Sommet franco-africain de Biarritz, François Mitterrand évoquait « les génocides » qui ont eu lieu au Rwanda. Interrogé le lendemain par le journaliste Patrick de Saint-Exupéry, qui s’étonnait de ce pluriel, le Président de la République a répondu : « *Voulez-vous dire que le génocide s’est arrêté après la victoire des Tutsis ? Je m’interroge aussi...* » - avant de faire remarquer qu’oralement, il avait employé le terme au singulier.

Cette hésitation est significative. Elle a lieu dans le contexte d’une campagne (portée notamment par certains milieux catholiques (33), mais pas uniquement (34)) qui tend à contrebalancer le génocide du printemps par les représailles et conflits de propriété

qui, certes, n’ont pas manqué dans les zones conquises par le FPR : certaines réactions étaient inévitables, lors de la découverte des massacres, et certains extrémistes sont venus grossir les rangs du camp victorieux. Le nouveau gouvernement a réclamé de l’aide pour la mise en place d’un système judiciaire, la restauration d’un Etat de droit et, plus généralement, d’un Etat tout court. Jusqu’au 25 novembre 1994, la France a bloqué toute décision d’aide financière à Kigali, tant de la Banque mondiale que de l’Union européenne. Certes, beaucoup d’observateurs ont pu constater les graves difficultés et les faux pas du nouveau régime. Mais ceux qui font tout pour le priver des moyens de fonctionner ne sont pas les mieux placés pour le juger.

Peut-on d’autre part assimiler des exactions éparses, mal contrôlées, à un génocide planifié ? A ce titre, on pourrait accuser de génocide le Gouvernement provisoire du général de Gaulle, pour n’avoir pas su empêcher les dizaines de milliers de “bavures” de l’épuration...

Cela n’a pas empêché l’ex-ministre Michel Roussin d’utiliser ce genre d’argument pour justifier la non-invitation du gouvernement rwandais au sommet franco-africain de Biarritz : « *Il y a encore des exactions commises dont les responsabilités ne sont pas clairement établies. Dans ce contexte, inviter les représentants du nouveau pouvoir [rwandais] n’aurait pas été décent* (35) ». Si l’on avait généralisé ce critère d’exclusion (des exactions mal élucidées), quel pays aurait pu venir à Biarritz ?

29. La France, l’ONU, et, un temps, les Etats-Unis. Ainsi que le Soudan, l’Algérie et l’Egypte.

30. Dans son livre *Rwanda 1994* (L'Harmattan, 1994), Pierre Erny tente d'inverser la tendance, en insistant sur la dimension ethnique de l'opposition Hutus-Tutsis. Jean-Pierre Chrétien lui oppose, dans *La Croix* du 18/01/95 (Rwanda : le piège de l'ethnisme) : « Le génocide rwandais est aussi un défi intellectuel. [...] L'ethnologie aurait-elle la réponse toute faite ? Les ethnies existent, il est juste et bon de le proclamer puisque les gens s'entre-tuent ! Merveilleux effet de la violence absolue, une clarification dont se félicitent effectivement certains théoriciens de l'ethnisme "interlacustre". A ce compte, l'ethnologie serait à l'anthropologie ce que l'astrologie est à l'astronomie : une mystification fascinante. [...]

Conflits ethniques ou politiques, demande-t-on ? En fait, l'ethnisme est lui-même un enjeu politique depuis plus de vingt ans au Rwanda et au Burundi. L'argument de la "majorité naturelle" a été le tremplin de la montée en puissance de la mafia du Président Habyarimana (sa maisonnée, akazu), comme l'argument sécuritaire de défense de la minorité tutsi a été manié par la mafia dite de Bururi (province des militaires auteurs des coups d'Etat) à Bujumbura [...]. Le racisme du journal *Kangura*, de la Radio des mille collines, du parti CDR et des jeunes miliciens interahamwe représentait la réponse d'un régime aux abois et non un trait ethnographique exceptionnel [...].

Les peuples africains sont confrontés au défi de l'ethnisme, c'est-à-dire aux étiquetages figés, aux valeurs du sang et du sol, au culte des origines même les plus fantasmagoriques, à la négation de toute autre logique sociale et enfin aux tragédies fondées sur la

haine, la peur et la violence. L'ethnisme est une des formes de la modernité depuis la domination coloniale, il est le visage actuel du fascisme qui monte en Afrique comme en d'autres régions du monde. Il est urgent que les Rwandais cessent d'être traités en objets ethnographiques. »

31. Celui qui fut pour beaucoup dans cette reconnaissance, le rapporteur de la Commission des droits de l'Homme de l'ONU René Degni-Segui, fut d'ailleurs fortement pressé de l'"équilibrer" par la reconnaissance symétrique d'un "génocide" perpétré par le FPR. L'objectivité l'a empêché de céder.

32. Elle a surtout, en stoppant l'avancée du FPR, empêché la déroute de l'appareil du génocide. Elle a formé une sorte de sas qui a permis aux responsables politiques, à l'armée et aux milices du Hutu power de se replier au Zaïre, en toute impunité.

33. Nombre d'ONG flamandes et de religieux catholiques refusent de prendre la mesure du génocide. Seule compte la défense du "peuple humilié", exilé au Zaïre. Les Hutus seraient aujourd'hui victimes d'un "génocide sélectif", prolongeant l'agression que le FPR a infligée au paradis rwandais. Cette agression serait le péché originel, responsable d'une sorte d'auto-génocide des Tutsis. La colère qu'elle a suscitée chez le "peuple" est un coup de folie, qui mérite un non-lieu. Cette interprétation maternaliste est "impardonnable" : les chrétiens devraient savoir qu'il n'y a pas de pardon sans aveu. La réconciliation est impossible tant que le "peuple" sera réduit à une race, rangée derrière les "bergers du génocide" - eux-mêmes excusés par d'étranges pasteurs.

Le 4 août 1994, une trentaine de

prêtres hutus écrivait à Jean-Paul II, de Goma, que « *les massacres qui ont eu lieu au Rwanda sont le résultat de la provocation et du harcèlement du peuple rwandais par le FPR. [...]. Nous osons même affirmer que le nombre de Hutus civils tués par l'armée du FPR dépasse de loin les Tutsis victimes des troubles ethniques* ». L'un des signataires est le père Wenceslas Munyeshyaka (dont de multiples témoignages ont souligné depuis l'étrange comportement à la paroisse de la Sainte-Famille, à Kigali, au printemps 1994). Deux mois plus tard, le Père Desouter, président du Comité des instituts missionnaires belges, déclarait qu'il n'y avait jamais eu autant de Tutsis qu'après les massacres (cf. Golias, 11/94). Au même moment, l'abbé Pierre Cibambo, responsable de la Caritas à Bukavu (complaisamment cité par la revue belge *Espérance des pauvres, Espérance des peuples*), s'insurgeait de ce que « *l'opinion internationale tarde à se remettre de l'indignation que les massacres (qui sont en tout cas inacceptables) avaient provo-*

quée chez elle ».

34. Le Hutu power a su s'attirer une incroyable conjonction de sympathies : dans tout le spectre du catholicisme (Opus Dei, charismatiques, JOC et ONG belges, ordres missionnaires), à l'Internationale Démocrate-Chrétienne, chez les "anciens combattants" flamands de la révolution anti-francophone, chez les Français voltairiens, les nostalgiques de 1789, de Fachoda, ou de la guerre d'Indochine,... On pouvait, dans le même temps et tout ensemble, reprocher au président ougandais Museveni et au FPR, leur "marxisme" et leur américanophilie : Paul Kagame est ainsi présenté, à la fois, comme un communiste polpotien (un "Khmer noir") et comme le "pion des Anglo-Saxons" (puisqu'ancien stagiaire au Kansas) !

La coalition de ces "amis du Rwanda" continue d'agir dans le même sens. Soutiens du régime depuis trente-cinq ans, ils préfèrent, observe Jean-Pierre Chrétien, justifier à tout prix leur position plutôt que de s'interroger.

35. Cité par *Le Figaro* du 10/11/94.